

PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 24 octobre 2024

(à approuver lors d'une prochaine réunion de conseil municipal)

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 octobre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 24 octobre 2024 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Pascal LANQUETIN, Benoît MASSART, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

Secrétaire de séance : Mathieu MICHAUD

I) Approbation du procès-verbal du conseil du 5 septembre 2024 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions :

Commission Cimetière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de se prononcer sur le nouveau règlement du cimetière annulant et remplaçant celui datant du 10 novembre 2004.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'émettre un avis favorable à l'application du nouveau règlement du cimetière communal et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Commission Terrain

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les sondages concernant la parcelle rue de la Louvatière ont été réalisés le mercredi 16 octobre dernier par les entreprises IG-Co (étude de sol) et Nicolet TP (terrassment). Dans l'attente de la réception de l'étude, il est proposé de communiquer sur la vente de ladite parcelle. Une communication sera faite sur le site de la commune ainsi que sur place, avec dépose de candidatures en mairie.

Pour rappel, il avait été convenu un prix de vente de 160 €/m² viabilisé pour une surface d'environ 447 m².

Commission Communication

Madame Catherine Vuillaume énonce les propos de la commission qui a eu lieu le 16 octobre et qui avait pour objet l'élaboration du prochain bulletin municipal. 380 exemplaires seront commandés, un devis a été demandé au prestataire Emisir. Les associations seront sollicitées pour rédiger leurs articles.

Commission Animation

Monsieur Benoit Massart fait part des différentes dates à retenir, à savoir :

Cérémonie du 11 novembre : un apéritif sera offert par la commune à 11h30.

Noël des anciens : Comme à l'accoutumée, un panier garni accompagné de cartes confectionnées par les enfants sera offert aux valchantois âgés de plus de 75 ans.

Cérémonie des vœux du Maire : 11 janvier 2025 à 19 h à la salle des fêtes

Commission Bâtiment

Elle s'est réunie à deux reprises, les 28 septembre et 22 octobre. Une visite a eu lieu à la citerne de Vaux afin d'étudier une réfection de la toiture.

Un devis a été reçu, ce qui permet d'évaluer le montant des travaux et de les programmer pour 2025. D'autres projets, la réfection de la toiture du bâtiment de la Poste ainsi qu'une réfection du bâtiment Pierre Cordier sont également à l'étude.

Quant au bâtiment rue du plane, suite aux cambriolages, une étude est en cours pour sécuriser les différentes ouvertures.

Commission Contrôles des Listes électorales

Elle a eu lieu le 17 octobre et a permis de faire le point sur de nombreux changements d'adresse ainsi que des radiations de personnes ayant quitté le village.

A noter qu'à ce jour, 469 votants sont inscrits sur les listes électorales de la commune.

III) Travaux école – point sur la réception des travaux

Deux avenants ont été proposés par le maître d'œuvre pour le lot menuiserie et le lot serrurerie en fonction de l'évolution du chantier. L'avenant pour l'entreprise Girard a été validé, celui concernant le lot serrurerie fera l'objet d'une facture hors marché.

Les travaux touchent à leur fin et il est prévu d'organiser une visite des nouveaux locaux en présence des habitants, du syndicat intercommunal, des parents d'élèves et des enseignants le 16 novembre prochain à 11 heures.

IV) Participation financière aux forfaits de skis saison 2024 - 2025

Afin de pérenniser et d'encourager l'activité ski nordique sur la commune, il est proposé au conseil municipal de verser une participation au syndicat mixte nordique de la Haute Joux, à concurrence de 10 € par forfait saison pour les résidents de la commune pendant la première période de promotion proposée par l'espace nordique jurassien. Cette année cette période a été prolongée jusqu'au 20 décembre 2024.

L'exposé entendu, le conseil municipal après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **De verser une participation au syndicat mixte nordique de la Haute Joux à hauteur de 10 € par forfait saison pour les résidents de la commune, avant le 20 décembre 2024**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires correspondants**

V) Proposition de dénomination du stade de foot

Monsieur Arnaud Saillard fait part au conseil municipal de l'accord de la famille de Monsieur Maurice Minary pour nommer le stade de foot de son nom, administré investi dans le milieu sportif pendant des années.

Une inauguration avec pose d'une signalétique sur la façade des vestiaires sera envisagée au printemps.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte, à 11 voix pour et une abstention, de valider la dénomination du stade de foot « Maurice Minary » et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

VI) Demande de location de salle associative

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu en mairie de Madame Audrey Bailly Bechet, concernant une demande de mise à disposition de la salle associative pour y exercer une activité professionnelle visant à proposer des ateliers créatifs pour les enfants.

Madame Audrey Bailly Bechet sort de la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- **d'accepter la location à Madame Audrey Bailly Bechet, par 8 voix pour, 2 abstentions et une contre**
- **de fixer un tarif de location à la séance, à 1 voix à 20 euros, 7 voix à 30 euros la séance de mise à disposition de la salle associative rue des courbes et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

VII) Point sur l'éclairage public

Madame Catherine Vuillaume présente un récapitulatif des factures et des consommations d'électricité concernant l'ensemble des sept points d'éclairage public sur le territoire de la commune.

PERIODES	de septembre 2021 à septembre 2022	de septembre 2022 à septembre 2023
CONSOMMATION KWH	97 446	58 039
COUT TTC	17 584, 56	13 649,96

VIII Dossier assurances

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la possibilité de réétudier l'ensemble des contrats d'assurance de la commune : multirisque, flotte automobile, déplacements élus et agents

Afin d'anticiper un éventuel changement, il propose d'adresser une dénonciation aux prestataires actuels à titre conservatoire. Un rendez-vous est prévu prochainement avec deux prestataires.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adresser une lettre de dénonciation à titre conservatoire aux compagnies d'assurance actuelles de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

VIII) Questions diverses

Enquête publique – protection de source de la Clusette

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête publique concernant la protection du captage de la Clusette aura lieu du 28 octobre au 14 novembre prochain. Ce captage se situe sur les communes de Vaux et Chantegrue et Labergement Sainte Marie et est exploité par la Communauté de Communes Frasne Drugeon pour l'alimentation en eau potable du village. Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront, pour la commune de Vaux et Chantegrue, en mairie les samedi 2 novembre de 9 h à 11 h et le jeudi 14 novembre de 10 h à 12h.

Point travaux divers

Au vu des conditions météorologiques, les travaux de sécurité sur la RD 9 ont été reportés mais seront effectués au plus vite.

Organisation de la randonnée des fruitières 2025

Une réunion est prévue à Vaux et Chantegrue le mercredi 6 novembre avec la CFD et toutes les associations de Vaux et Chantegrue et la Rivière Drugeon.

Fin de la séance : 22 h 30

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 21 novembre prochain.

Le Maire,
Bernard BESCHET



Le secrétaire de séance
Mathieu MICHAUD

